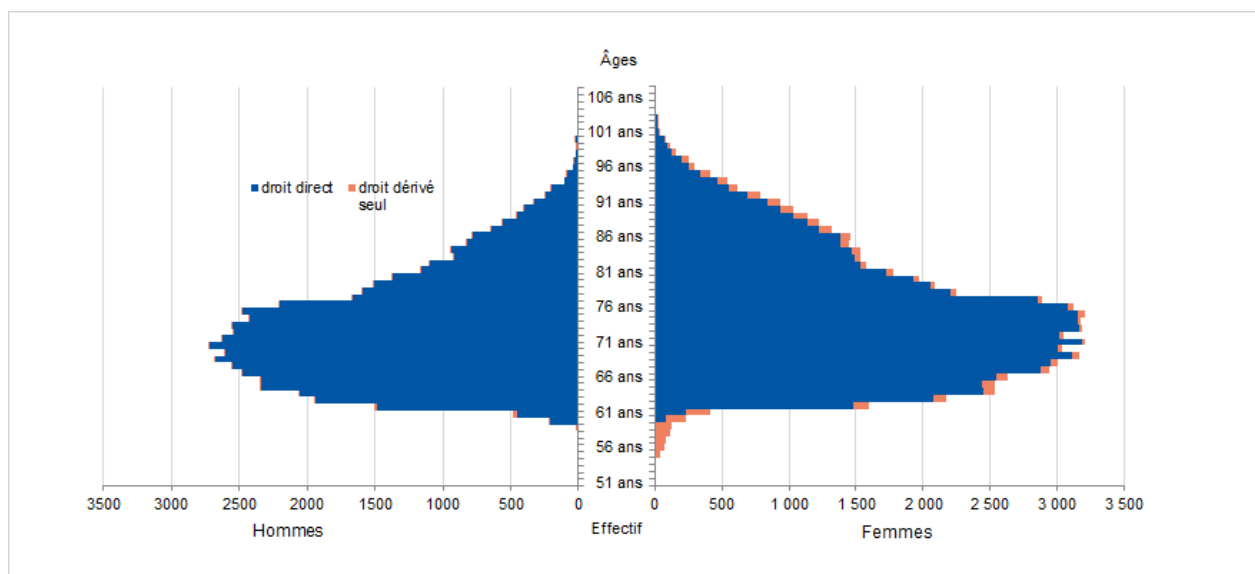


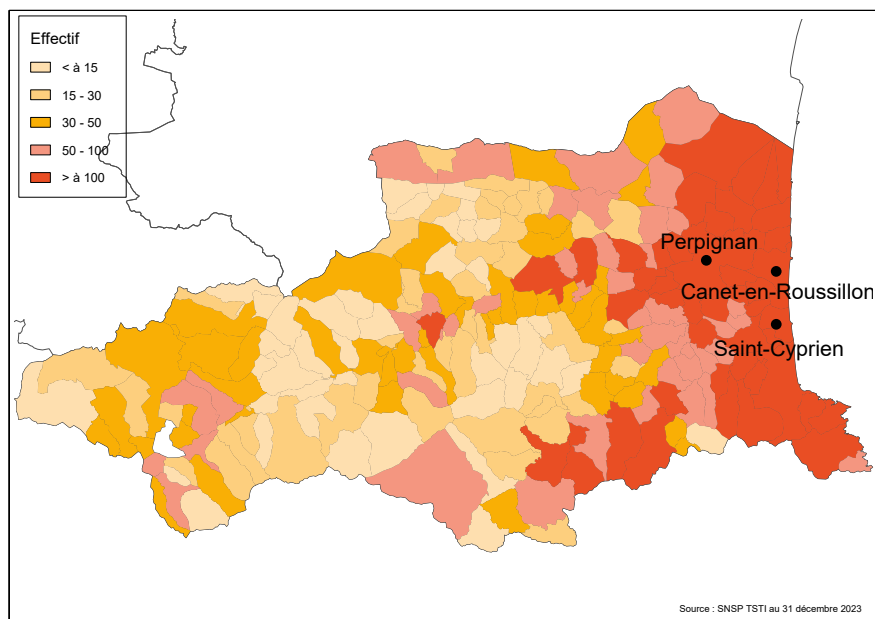
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 848	4 600	7 448
Droits directs (retraites personnelles)	2 575	2 943	5 518
Droits dérivés (retraites de réversion)	273	1 657	1 930
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	291	403	694
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	433	177	610
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,7 ans	63,6 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,8 ans	75,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 895	71 187	125 082
Retraités percevant un droit direct seul	51 775	51 255	103 030
Retraités percevant un droit dérivé seul	275	3 114	3 389
Retraités percevant les deux à la fois	1 845	16 818	18 663
Minimum vieillesse ⁽²⁾	6,4%	6,1%	6,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 677	4 100	14 777
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,5 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	866 €	705 €	774 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,1%	47,5%	37,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Perpignan			
Nombre total de retraités	10 514	15 463	25 977
Retraités percevant un droit direct seul	10 140	10 812	20 952
Retraités percevant un droit dérivé seul	32	805	837
Retraités percevant les deux à la fois	342	3 846	4 188
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	16,0%	11,7%	13,4%
Canet-en-Roussillon			
Nombre total de retraités	2 209	2 984	5 193
Retraités percevant un droit direct seul	2 115	2 129	4 244
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	124	131
Retraités percevant les deux à la fois	87	731	818
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	6,1%	5,6%
Saint-Cyprien			
Nombre total de retraités	2 075	2 703	4 778
Retraités percevant un droit direct seul	1 996	1 961	3 957
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	88	97
Retraités percevant les deux à la fois	70	654	724
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	4,3%	3,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr